

## Repères historiques et chronologie de l'enquête

### Quelques éléments clés de la chronologie historique

- 1946 : le père Thomas Philippe crée l'Eau vive, un centre de formation international à Soisy-sur-Seine.
- 1950 : après avoir quitté la marine, Jean Vanier arrive à l'Eau vive. Le père Thomas Philippe devient son père spirituel.
- Avril 1952 : après des témoignages de femmes mettant en cause le père Thomas Philippe, ce dernier est retiré de l'Eau vive par le Maître Général des Dominicains. L'enquête est confiée au Saint-Office. Le père Thomas Philippe nomme Jean Vanier à la direction de l'Eau Vive pour le remplacer.
- Mai 1956 : condamnation du père Thomas Philippe par le Saint-Office à la peine de déposition : interdiction d'enseigner, d'exercer tout ministère et d'administrer tout sacrement. Le Saint-Office décide également la fermeture de l'Eau vive et la dispersion du groupe, avec l'interdiction définitive de le reformer en un autre lieu.
- 1963 : le père Thomas Philippe est autorisé à se réinstaller en France. Il va à Trosly et devient aumônier du Val Fleury, institut accueillant des personnes avec un handicap mental.
- 1964 : Jean s'installe à Trosly et fonde l'Arche.
- 1993 : mort du père Thomas Philippe
- mai 2019 : mort de Jean Vanier

### Chronologie des investigations

- Juin 2014 : L'Arche Internationale et l'Église Catholique sont destinataires de témoignages de deux femmes alléguant des agissements sexuels graves à leur rencontre dans le cadre de l'accompagnement spirituel du père Thomas Philippe dans les années 70/80.
- Décembre 2014 – mars 2015 : enquête canonique diligentée à la demande des responsables de L'Arche Internationale sous la conduite de Mgr d'Ornellas, évêque accompagnateur de L'Arche Internationale.
- Mars 2015 : L'Arche Internationale est destinataire des conclusions de l'enquête canonique et les diffuse dans une lettre (disponible sur le [site de L'Arche Internationale](#)).
- Mai 2015 : diffusion d'un courrier de Jean Vanier suite à l'enquête canonique (disponible sur le [site de L'Arche Internationale](#)).
- Mai 2016 : les responsables de L'Arche reçoivent le témoignage d'une femme, ancienne membre de L'Arche, qui met en cause le comportement de Jean Vanier à son égard après la fondation de L'Arche.
- Mai 2016 – octobre 2016 : examen du témoignage avec l'aide de compétences externes. L'Équipe de Direction Internationale et la présidente du Conseil de Surveillance sont informés des éléments du dossier.  
Jean Vanier reconnaît cette relation qu'il dit avoir pensé « réciproque ». Il engage une demande de pardon vis-à-vis de cette femme qui fut est tenue informée des démarches de L'Arche faites à partir de son témoignage.
- Octobre 2016 : Jean Vanier écrit un deuxième courrier pour redire qu'il condamne les agissements du père Thomas Philippe (disponible sur le [site de L'Arche Internationale](#)).
- Mars 2019 : les responsables de L'Arche Internationale sont informés d'un nouveau témoignage d'une femme mettant en cause Jean Vanier.
- 8 Avril 2019 : décision de confier une enquête à un organisme indépendant.
- Mai 2019 : décès de Jean Vanier
- Juin 2019 : l'enquête est confiée à GCPS, un organisme basé au Royaume-Uni dont la mission est d'aider les institutions à améliorer leur système de prévention et de signalement des abus.

- Mai - Juin 2019 : L'Arche Internationale a accès à des archives de Jean Vanier et à celles de la Province de France des Dominicains relative au père Thomas Philippe à Paris.
- Juillet 2019 : Antoine Mourges, historien, est chargé par L'Arche Internationale de rédiger une note historique afin d'enrichir les travaux de GCPS.
- Février 2020 : résultats de l'enquête et communication publique de L'Arche Internationale.